



# Mesure et gestion des impacts environnementaux potentiels du Programme de gestion des pneus hors d'usage

## Fiche informative

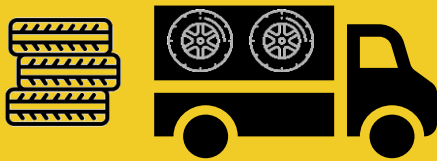
Mai 2026



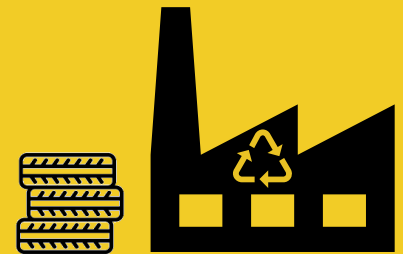
# LE PROGRAMME ÉVALUE CHAQUE ANNÉE LES IMPACTS DE SES ACTIVITÉS SUR L'ENVIRONNEMENT

RECYC-QUÉBEC évalue les **impacts et bénéfices environnementaux potentiels des activités du Programme** grâce à une analyse de cycle de vie (ACV).

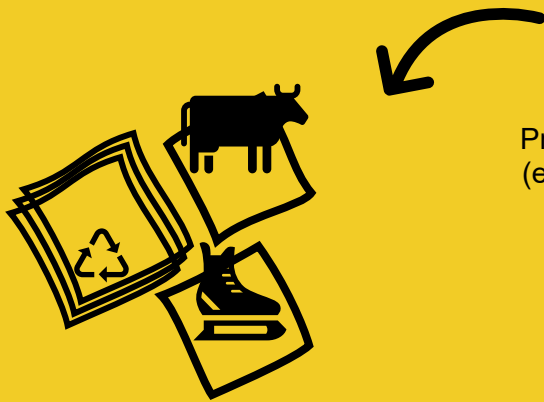
Réalisée en 2019 avec la CATRA<sup>1</sup>, l'ACV est une **étude scientifique encadrée par les normes ISO 14040 et 14044**. Elle a été **revue par des pairs** indépendants pour assurer la **crédibilité et la transparence** de ses résultats.



Récupération des pneus dans les points de récupération et livraison aux usines de recyclage  
(ex. consommation de diesel, production et maintenance des camions)



Production de nouveaux produits à partir des pneus hors d'usage  
(ex. consommation d'électricité, gaz naturel, achat d'équipement)



Production d'un produit équivalent par un processus conventionnel  
(ex. production de granules de caoutchouc vierge, production de tapis vierges)

<sup>1</sup> La CATRA (Canadian Association of Tire Recycling Agencies) est un regroupement national d'organismes provinciaux œuvrant à partager leurs expertise et ressources pour mieux gérer les pneus hors d'usage au Canada.

L'ensemble des impacts directs et indirects générés par le Programme sont considérés, peu importe qu'ils arrivent en amont ou en aval du service.

Impacts environnementaux générés par les activités du Programme

Impacts évités des produits remplacés par l'utilisation de pneus hors d'usage



→ La différence représente les bénéfices potentiels du Programme

Les six indicateurs d'impacts environnementaux sont les changements climatiques (émission de gaz à effet de serre), la formation de smog, l'émission de particules fines, l'acidification, l'appauvrissement de la couche d'ozone et l'eutrophisation. La définition de chacun des indicateurs peut être consultée dans le rapport complet.



# LE RECOURS AU RECYCLAGE ET AU RÉEMPLOI DES PNEUS RÉDUIT LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

L'étude de 2019 est revue chaque année avec les données réelles du Programme. Les données présentées ici sont pour l'année 2023, soit environ 103 000 tonnes de pneus.

Quel que soit l'indicateur, un impact négatif signifie que les impacts produits par les activités du Programme sont inférieurs aux impacts évités par le Programme. **Les résultats démontrent que les impacts environnementaux produits par les opérations du Programme sont plus faibles que les impacts évités dans toutes les catégories d'impact mesurées.**

En d'autres termes, en orientant les pneus hors d'usage vers le recyclage et le réemploi, le Programme réduit l'impact environnemental des pneus hors d'usage sur l'environnement.



Chaque pneu récupéré permet d'éviter l'émission de gaz à effet de serre

⊘ Sans recyclage :  
205 millions kgCO<sub>2eq</sub> émis

♻ En recyclant :  
75 millions kgCO<sub>2eq</sub> émis

→ Le Programme a permis d'éviter l'émission de 130 millions kgCO<sub>2eq</sub>

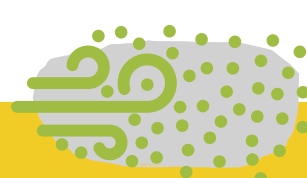


Chaque pneu récupéré permet d'éviter la formation de smog

⊘ Sans recyclage :  
10 millions kgO<sub>3eq</sub> émis

♻ En recyclant :  
3 millions kgO<sub>3eq</sub> émis

→ Le Programme a permis d'éviter l'émission de 7 millions kgO<sub>3eq</sub>



Chaque pneu récupéré permet d'éviter l'émission de particules fines

⊘ Sans recyclage :  
140 tPM<sub>2,5eq</sub> émis

♻ En recyclant :  
40 tPM<sub>2,5eq</sub> émis

→ Le Programme a permis d'éviter l'émission de 100 tPM<sub>2,5eq</sub>



À titre d'exemple, éviter l'émission de 130 millions kgCO<sub>2eq</sub> équivaut à retirer 31 500 autos de la route par an<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Selon *Ressources naturelles Canada*, un véhicule parcourt 12 000 km au Québec en moyenne par an



Chaque pneu récupéré permet d'éviter l'acidification des milieux

⊘ Sans recyclage :  
900 tSO<sub>2eq</sub> émis

♻ En recyclant :  
300 tSO<sub>2eq</sub> émis

→ Le Programme a permis d'éviter l'émission de 600 tSO<sub>2eq</sub>



Chaque pneu récupéré permet d'éviter l'appauvrissement de la couche d'ozone

⊘ Sans recyclage :  
40 kgCFC-11<sub>eq</sub> émis

♻ En recyclant :  
50 kgCFC-11<sub>eq</sub> émis

→ Le Programme a permis d'éviter l'émission de 10 kgCFC-11<sub>eq</sub>



Chaque pneu récupéré permet d'éviter l'eutrophisation des milieux

⊘ Sans recyclage :  
540 tN<sub>eq</sub> émis

♻ En recyclant :  
80 tN<sub>eq</sub> émis

→ Le Programme a permis d'éviter l'émission de 460 tN<sub>eq</sub>



## L'ACV GUIDE LES AMÉLIORATIONS APPORTÉES AU PROGRAMME

Les résultats de l'étude guident les améliorations apportées au Programme :

- Les résultats sont utilisés pour **privilégier les débouchés qui permettent les bénéfices environnementaux les plus importants**
- Le **réemploi**, incluant le rechapage de pneus de camions, débouché à privilégier selon les 3RV, **trône également parmi les débouchés aux impacts environnementaux les plus faibles**
- Chaque année, l'étude est mise à jour pour **mesurer l'évolution de la performance du Programme.**

Pour plus d'informations, consulter le [rapport complet](#).



Pour plus d'informations :  
visitez le site <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>  
ou téléphonez au (418) 643-0394.